

Madame, Monsieur,

L'opérateur désigné du **NIGÉRIA**, Nigerian Postal Service, souhaite informer les opérateurs désignés des autres Pays-membres de l'Union de ce qui suit:

«La poste nigériane a découvert que les émissions de timbres ci-après sont vendues en ligne au nom du Nigéria dans différents pays:

- Série «Équipe F1 2013» (57 feuillets de neuf timbres).
- Série «Champignons» (un feuillet de cinq timbres).
- Série «Pape Jean-Paul II» (un feuillet de cinq timbres).
- «500^e anniversaire de la Réforme» (un feuillet de quatre timbres).
- Série «Espace» (30 feuillets d'un, de deux et de quatre timbres).
- Série «Sport – FIFA et les Jeux olympiques» (24 feuillets d'un, de deux et de quatre timbres).

Des images de ces émissions illicites sont disponibles sur le site Web de l'UPU (<https://www.upu.int/fr/Union-postale-universelle/Activités/Philatélie-et-CRI/Circulaires-philatéliques>).

Nigerian Postal Service confirme que, conformément à la législation nationale du Nigéria et à l'article 6 de la Convention postale universelle, il est la seule autorité officielle et le seul opérateur désigné sur le territoire nigérien autorisé à émettre et à mettre en circulation des timbres-poste au nom du Nigéria.

Nigerian Postal Service dénonce et condamne fermement le concept, la production, l'impression et la vente de ces émissions illicites et confirme que celles-ci ne peuvent constituer une preuve d'affranchissement valable. En outre, ces émissions illicites ne doivent être achetées à aucune fin, y compris de collection, ni être associées de quelque manière que ce soit au Nigéria. Cette activité regrettable cause un préjudice moral et économique à notre pays et nuit à sa réputation.

Nigerian Postal Service fait appel à la coopération, à la solidarité et au soutien de tous les Pays-membres et organes de l'Union pour interdire la vente et la circulation de ces émissions illicites sur leur territoire conformément à leurs propres lois et règlements.»

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Jean-Alexandre Ducrest
Directeur de la logistique